



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE AIPR : OPERATEUR



PF03 V.3– 01/08/2024 - IE

PUBLIC VISE

Tout salarié ou agent expérimenté intervenant en préparation administrative et technique des travaux

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum (Sauf certaines exceptions règlementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises
- Comprendre le Français

DURÉE

7 heures

TARIF

A partir de 100€ /jour /apprenant

MODALITÉ - DÉLAI D'ACCÈS

Modalité : plan de développement des compétences

Délais d'accès : Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Renseignement auprès du référent Handicap (M. Théo Tahar)

MODALITÉ D'ORGANISATION

- Formation en groupe de 4 à 12 personnes, en présentiel
- Au sein du centre 2T FORMATION ou de l'entreprise du candidat

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Formateurs professionnels titulaire d'une formation à la pédagogie et détenteur de l'habilitation

MODALITÉS DE FINANCEMENT

OPCO, Financement personnel, Financement entreprise

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Théo TAHAR

OBJECTIF :

Obtenir l'autorisation d'intervenir à proximité des réseaux

CONTENU :

Réglementation concernant les interventions sur le domaine public

- Rappel : DT, DICT et AIPR
- Les acteurs et leur rôle : responsable de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvres...
- Les autorisations nécessaires pour intervenir sur le domaine public

Les connaissances générales métiers

Le guide technique de la réforme

- Prescription du guide technique
- Généralités sur les réseaux
- Les réseaux électriques, les réseaux gaz
- Le marquage-piquetage, Le repérage et les affleurants
- Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre
- Les endommagements des réseaux, comment se comporter ?
- La règle des 4 A

Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues des QCM opérateur

Entraînement au QCM Réalisation de l'examen

SUIVI - VALIDATION :

Suivi :

- Réaliser par les stagiaires avec contrôle du formateur sous forme d'un tableau à disposition de tous, validant les différents exercices demandés

Validation :

- Pour obtenir la compétence, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques (QCM) et pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Formation théorique en salle :

- Animation par le formateur à l'aide d'un support par vidéoprojecteur
- Alternance d'apports théoriques, d'exposés illustrés, d'étude de cas et d'exemples de question issues du Guide technique et du QCM.

Le séquençage pédagogique de cette action se décompose de la façon suivante :

Matin :

- La réglementation, les principes et points importants de la réforme, le guide technique de la réforme

Après-midi :

- Etude de cas et mise en situation, entraînement au QCM, examen (durée 1 heure)